

**Pour contacter le relais :
02 47 70 86 68**

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur, une animatrice prendra contact avec vous.

PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS :

Pôle Petite Enfance du Hallebardier
16 rue du Hallebardier
(Ligne Tram A, arrêt Palais des sports)
Mardi de 12h30 à 17h
Jeudi de 9h à 12h

Espace Parents Enfants
6 rue de Tourcoing
(Ligne Tram A, arrêt Beffroi)
Mercredi de 14h à 16h
Vendredi de 9h à 12h

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT :

7 Place Henri Langlois
(Ligne Bus 4, arrêt Général Renault)

Espace Jacques Villeret
11 rue de Saussure
(Ligne Bus 10, arrêt Mozart)

**Le Conseil Départemental
a pour mission
l'attribution des agréments
des assistants maternels
et de leurs suivis.**

38 rue Edouard Vaillant
37000 Tours
02 47 31 47 31



le **RAM**
Relais Assistants Maternels
de Tours



Service Imprimerie/PAC - Tourt'splus - 07/2016

tours.fr

VILLE DE
TOURS

Le relais assistants maternels est un lieu

→ **d'information**

→ **d'écoute**

→ **d'échange**

C'est un service neutre et gratuit, animé par des professionnels de la Petite Enfance.

Il n'a pas fonction de contrôle, ni d'employeur.



Vous êtes assistant maternel ou vous souhaitez le devenir

Le relais vous informe sur votre profession, vos droits et obligations de salarié.

Le relais vous soutient :

→ dans vos démarches administratives.

→ dans votre pratique quotidienne :

- temps d'accueil collectif
- réunions et conférences
- échange d'informations

Le relais

permet de communiquer aux parents vos places disponibles en mettant à leur disposition la liste des assistants maternels.



Vous êtes parents ou vous le serez bientôt

Le relais vous informe :

- sur les différents modes d'accueil existant à Tours
- sur les aides liées à votre mode d'accueil
- sur la recherche d'un assistant maternel
- sur vos droits et obligations en tant qu'employeur d'un assistant maternel

Le relais

vous accueille lors des permanences pour la préinscription de votre enfant en crèches municipales et associatives.